

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions - TPSGC
1550 D'Estimauville Avenue
1550, Avenue d'Estimauville
Québec
Québec
G1J 0C7
FAX pour soumissions: (418) 648-2209

REQUEST FOR PROPOSAL
DEMANDE DE PROPOSITION

Proposal To: Public Works and Government Services Canada

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

Proposition aux: Travaux Publics et Services Gouvernementaux Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

TPSGC/PWGSC
BFC Bagotville, CP 380
CFB Bagotville, PO Box 380
Bâtiment 62, local 112
Building 62, Room 112
Alouette
Québec
G0V1A0

Title - Sujet
Rétrocaveuse

Solicitation No. - N° de l'invitation
5P301-140609/A

Date
2014-11-26

Client Reference No. - N° de référence du client
5P301-140609

GETS Reference No. - N° de référence de SEAG
PW-$BAL-002-16218

File No. - N° de dossier
BAP-4-37245 (002)

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Solicitation Closes - L'invitation prend fin
at - à 02:00 PM
on - le 2015-01-09

Time Zone
Fuseau horaire
Heure Normale du l'Est HNE

F.O.B. - F.A.B.
Plant-Usine: ☐ **Destination:** ☑ **Other-Autre:** ☐

Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:
Larouche, Denise

Buyer Id - Id de l'acheteur
bal002

Telephone No. - N° de téléphone
(418) 677-4000 (4137)

FAX No. - N° de FAX
(418) 677-3288

Destination - of Goods, Services, and Construction:
Destination - des biens, services et construction:
PARCS CANADA
CENTRE OPÉRATIONNEL
1501 BOULEVARD FORRILLON
GASPÉ
QUÉBEC
G4X6M1
Canada

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée
See Herein

Delivery Offered - Livraison proposée

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Telephone No. - N° de téléphone
Facsimile No. - N° de télécopieur

Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print)
Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)

Signature **Date**



TABLE DES MATIÈRES

PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1. Besoin

Fournir une rétrocaveuse conformément aux spécifications de l'Annexe "A" ci-jointe et faisant partie intégrante de ce document.

2. Compte rendu

Les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande de soumissions. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

1. Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande de soumissions par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le Guide des clauses et conditions uniformises d'achat (https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions, et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.

Le document 2003 (*2014-09-25*) Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est incorporé par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante.

Le paragraphe 5.4 du document 2003, Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est modifié comme suit :

Supprimer : soixante (60) jours
Insérer : (120) jours

1.1 Clause du guide des CCUA

B1000T (2014-06-26), Condition du matériel

2. Présentation des soumissions

Les soumissions doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande de soumissions.

Vous pouvez transmettre votre soumission par télécopieur (418)648-2209 ou par la poste à l'adresse suivante:

➔ **Par courrier à l'adresse suivante:**

Réception des soumissions - TPSGC
1550, Avenue d'Estimauville
Québec (Québec) G1J 0C7

3. Demandes de renseignements - en période de soumission

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante au moins cinq (5) jours civils avant la date de clôture des soumissions. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les soumissionnaires devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la demande de soumissions auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention «exclusif» vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention «exclusif» feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander au soumissionnaire de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permettrait pas de les diffuser à tous les soumissionnaires.

4. Lois applicables

Tout contrat subséquent sera interprété et régi selon les lois en vigueur dans la province de Québec, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les soumissionnaires peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur soumission ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les soumissionnaires acceptent les lois applicables indiquées.

PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

1. Instructions pour la préparation des soumissions

Le Canada demande que les soumissionnaires fournissent leur soumission en sections distinctes, comme suit :

Section I : Soumission technique (1 copie papier)

Section II : Soumission financière (1 copie papier)

Section III : Attestations (1 copie papier)

Les prix doivent figurer dans la soumission financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de la soumission.

Le Canada demande que les soumissionnaires suivent les instructions de présentation décrites ci-après pour préparer leur soumission.

a) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
b) utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande de soumissions.

En avril 2006, le Canada a approuvé une politique exigeant que les agences et ministères fédéraux prennent les mesures nécessaires pour incorporer les facteurs environnementaux dans le processus d'approvisionnement Politique dachats cologiques (http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.html). Pour aider le Canada à atteindre ses objectifs, les soumissionnaires devraient :

1) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm) contenant des fibres certifiées provenant d'un aménagement forestier durable et contenant au moins 30 % de matières recyclées; et

2) utiliser un format qui respecte l'environnement: impression noir et blanc, recto-verso/à double face, broché ou agrafé, sans reliure Cerlox, reliure à attaches ni reliure à anneaux.

Section I : Soumission technique
Dans leur soumission technique, les soumissionnaires devraient expliquer et démontrer comment ils entendent répondre aux exigences et comment ils réaliseront les travaux.

Section II : Soumission financière

Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission financière en conformité avec la base de paiement. Le montant total des taxes applicables doit être indiqué séparément.

1. Fluctuation du taux de change

C3010T (2013/11/06) Fluctuation de taux de change - Atténuation des risques

Section III : Attestations
Les soumissionnaires doivent présenter les attestations exigées à la Partie 5.

PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

1. Procédures d'évaluation

a) Les soumissions reçues seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de la demande de soumissions, incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.

b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.

1.1 Évaluation technique

1.1.1 Critères techniques obligatoires

➔ Tout soumissionnaire intéressé **doit joindre à sa soumission un dessin d'atelier ou une fiche de description technique détaillée du produit offert et de ses composantes relatif à l'équipement proposé,** de sorte à démontrer que l'équipement proposé **se conforme à toutes les exigences techniques** telles que mentionnées à **l'annexe "A" .**

Toute proposition qui ne démontre pas clairement la conformité **à chacune des spécifications techniques listées** à l'annexe A **sera jugée non recevable.**

.

1.2 Évaluation financière

Clause du *Guide des CCUA* A0220T (*2014/06/26*) Évaluation du prix

2. Méthode de sélection

2.1 A0031T (2010-08-16)Critères obligatoires

PARTIE 5 - ATTESTATIONS

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations et la documentation exigées pour qu'un contrat leur soit attribué.

Les attestations que les soumissionnaires remettent au Canada, peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. Le Canada déclarera une soumission non recevable, ou à un manquement de la part de l'entrepreneur, s'il est établi qu'une attestation du soumissionnaire est fausse, que ce soit pendant la période d'évaluation des soumissions ou pendant la durée du contrat.

L'autorité contractante aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations du soumissionnaire. À défaut de répondre à cette demande, la soumission sera également déclarée non recevable ou sera considéré comme un manquement au contrat.

1. Attestations obligatoires préalables à l'attribution du contrat

1.1 Code de conduite et attestations - documentation connexe

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire et ses affiliés respectent les dispositions stipulées à l'article 01 Code de conduite et attestations - soumission des instructions uniformisées 2003 . La documentation connexe requise à cet égard, assistera le Canada à confirmer que les attestations sont véridiques.

1.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi - Attestation de soumission

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire, et tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des «soumissionnaires admissibilit limite » (http://www.travail.gc.ca/fra/normes_equite/eq/emp/pcf/index.shtml) du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible sur le site Web de Ressources humaines et Dveloppement des comptences Canada (RHDCC) - Travail.

Le Canada aura le droit de déclarer une soumission non recevable si le soumissionnaire, ou tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, figure dans la liste des « soumissionnaires admissibilit limite » du PCF au moment de l'attribution du contrat.

PARTIE 6 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

1. Besoin

Fournir une rétrocaveuse conformément aux spécifications de l’Annexe “A” ci-jointe et faisant partie intégrante de ce document.

2. Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans le contrat par un numéro, une date et un titre, sont reproduites dans le Guide des clauses et conditions uniformises d'achat (https://:/ccua-sacc.tpsgc-pwgsc.gc.ca/pub/acho-fra.jsp)achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

2.1 Conditions générales

2010A (*2014-09-25*), Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

3. Durée du contrat

3.1 Date de livraison

Tous les biens livrables doivent être reçus au plus tard le **31 mars 2015.**

3.2 Clause du guide des CCUA

D0018C - (2007-11-30), Livraison et déchargement

4. Responsables

4.1 Autorité contractante

L'autorité contractante pour le contrat est :

Nom *:* Denise Larouche
Téléphone : (418)677-4000 ext. 4137
Courriel : denise.larouche@tpsgc.gc.ca

L'autorité contractante est responsable de la gestion du contrat, et toute modification doit être autorisée, par écrit par l'autorité contractante. L'entrepreneur ne doit pas effectuer de travaux dépassant la portée du contrat ou des travaux qui n'y sont pas prévus suite à des demandes ou des instructions verbales ou écrites de toute personne autre que l'autorité contractante.

4.2 Chargé de projet (Sera spécifié dans le contrat)

Le chargé de projet pour le contrat est :

Nom :_____________
Téléphone : ___ ___ ________
Télécopieur : ___ ___ ________
Courriel : _______________

Le chargé de projet représente le ministère ou l'organisme pour lequel les travaux sont exécutés en vertu du contrat. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat. On peut discuter des questions techniques avec le chargé de projet; cependant, celui-ci ne peut pas autoriser les changements à apporter à l'énoncé des travaux. De tels changements peuvent être effectués uniquement au moyen d'une modification de contrat émise par l'autorité contractante.

4.3 Représentant de l'entrepreneur

Nom :_____________
Téléphone : ___ ___ ________
Télécopieur : ___ ___ ________
Courriel : _______________

5. Paiement

5.1 Base de paiement - Prix unitaire ferme

À conditions de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat l'entrepreneur sera payé un prix unitaire ferme $_____________ tels que détaillé à **l'annexe "B".** Les droits de douanes sont inclus et les taxes applicables sont en sus.

Le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour tout changement à la conception, toute modification ou interprétation des travaux, à moins que ces changements à la conception, ces modifications ou ces interprétations n'aient été approuvés par écrit par l'autorité contractante avant d'être intégrés aux travaux.

5.2 Clause du Guide des CCUA

CCUA H1000C *(2008-05-12),* Paiement unique

6. Instructions relatives à la facturation

L'entrepreneur doit soumettre les factures conformément à l'article intitulé "Présentation des factures" des conditions générales. Les factures ne doivent pas être soumises avant que tous les travaux soient complétés.

7. Attestations

7.1 Conformité

Le respect des attestations et documentation connexe fournies par l'entrepreneur avec sa soumission est une condition du contrat et pourra faire l'objet d'une vérification par le Canada pendant la durée du contrat. En cas de manquement à toute déclaration de la part de l'entrepreneur, à fournir la documentation connexe ou encore si on constate que les attestations qu'il a fournies avec sa soumission comprennent de fausses déclarations, faites sciemment ou non, le Canada aura le droit de résilier le contrat pour manquement conformément aux dispositions du contrat en la matière.

8. Lois applicables

Le contrat doit être interprété et régi selon les lois en vigueur la province de Québec, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

9. Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur ladite liste.

a) les articles de la convention;
b) les conditions générales 2010A (*2014-09-25)* - biens (complexité moyenne)
c) Annexe A, Énoncé des besoins ;
d) Annexe B, Prix;
e) la soumission de l'entrepreneur en date du _________

10. Clauses du *Guide des CCUA*

10.1 B1501C (2006-06-16) Appareillage électrique

10.2 Instruction d'expédition - livraison à destination
Les biens doivent être expédiés au point de destination précisé dans le contrat et livrés: rendu droits acquittés (DDP)Parc National Forillon, Centre Opérationnel 1501, boulevard Forillon Gaspé, Qc. G4S 6M1, selon les Incoterms 2000 pour les expéditions en provenance d'un entrepreneur commercial.

Annexe "A" Spécifications/

Annexe “B” Fixation de prix

Annexe A

Spécifications:

La rétrocaveuse doit comporter (sans s'y limiter) les caractéristiques suivantes:

Réf.Partie 4 1.1.1 Critères d'évaluations techniques obligatoires

Art.	Spécifications principales	
1	Puissance brute du moteur en (HP)	De 90-110 HP
2	Type de système d'alimentation en carburant	Diésel
3	Transmission standard; avant et arrière	Automatique à 5 rapports min.
4	Traction/propulsion	4 roues motrices
5	Système anti-tangage (ride control)	Inclus
6	Bras de la rétrocaveuse Télescopique	Inclus
7	Ligne hydraulique pour future pouce	Inclus
8	Godet arrière	24 et 12 pouces
9	Cabine complète avec air climatisé	Inclus
10	Chargeur frontale avec godet standard	Inclus
11	Attache rapide avant et arrière à commande intérieure	Inclus
12	Ailes avant complètes	Inclus
13	Radio am/fm	Inclus
14	Plaque protectrice pour "drive shaft"	Inclus
15	Essuie-glace avant arrière, lave glace avant	Inclus

Art.	Spécifications principales	
Moteur		
16	Puissance brute du moteur en (HP)	90-110 HP
17	Chauffe bloc moteur	Inclus
18	Aide au démarrage - temps froid	Bougies de préchauffage
19	Tuyau d'échappement/silencieux	Échappement complètement intégré
20	Arrêt du moteur	Interrupteur à clé
Électrique		
21	Type	12 volts 120 amps. min
Transmission		
22	Transmission standard automatique; avant et arrière	À 5 rapports min.
23	Inverseur de marche; marche avant/arrière	Standard
24	Direction	Servodirection
Pneus		
25	Type	Standard
Chargeur Frontal		
26	Capacité du godet minimum	0,86 m^3 min
27	Hauteur de levage minimum	3,40 m min.
28	Largeur minimum	2,18 m min
29	Attache rapide	Inclus
Excavtrice arrière		
30	Mat extensible	Inclus
31	Attache rapide	Inclus
32	Godet à tranchée 12 pouces	Inclus
33	Godet 24 pouces	Inclus
34	Ligne hydraulique pour accueillir un futur pouce	Inclus

Art.	Spécifications principales	
Équipement de sécurité		
35	Ceintures de sécurité	Standard
36	Interrupteur de sécurité	Standard
37	Système de présence de l'opérateur (OPC)	Standard
38	Système de démarrage sécuritaire	Standard
39	Freins	Servofreins à disque
40	Freins de stationnement	Inclus
41	Triangle véhicule lent (SMV)	Standard
42	Lumières / Clignotants	Tous les phares, arrière, avant, de détresse et de direction **avec gyrophare sur le toit** 4 de sécurité

Inclusions:

-La livraison doit être incluse dans le prix de la soumission;

- La rétrocaveuse et les équipements doivent être montés et prêt à être utilisés lors de la livraison (huiles, carburant, pneus et toute préparation et installations requises) et également être inclus dans le prix;

-Un dessin d'atelier ou une fiche de description technique détaillée du produit offert et de ses Composantes doit être inclus avec la soumission;

-Le manuel d'utililisation et d'entretien devra être en français et en anglais et fourni lors de la livraison

Annexe B

Fixation des prix:

Veuillez indiquer la marque et le modèle de cet article et compléter la dernière colonne de ce tableau:

Article	Description	Quantité	Prix ferme (taxes extras)
1	**Rétrocaveuse telle que spécifications décrites dans l'Annexe "A" :** **Marque offerte:** ________________________________ ________________________________ **Modèle offert :** ________________________________ ________________________________	**1 ch**	**$**___________
2	- Manuel d'utilisation et d'entretien français/ anglais:	**1 lot**	**$**___________
3	**Livraison déchargement:** - Les biens livrés au Parc National Forillon, Centre Opérationnel 1501 blv Forillon, Gaspé Qc. G4X 6M1	**1 lot**	**$**___________
4	**Le tout pour un montant total de: -------------------------------------> $**___________		